

RACHID ADDA

«Le numérique éducatif n'est pas une question d'équipement, mais de pédagogie»

Le Val-d'Oise était l'un des deux premiers départements expérimentateurs des territoires numériques éducatifs (TNE) en 2020. Rachid Adda, directeur général du syndicat mixte Val-d'Oise Numérique (*), revient sur les apports du dispositif.

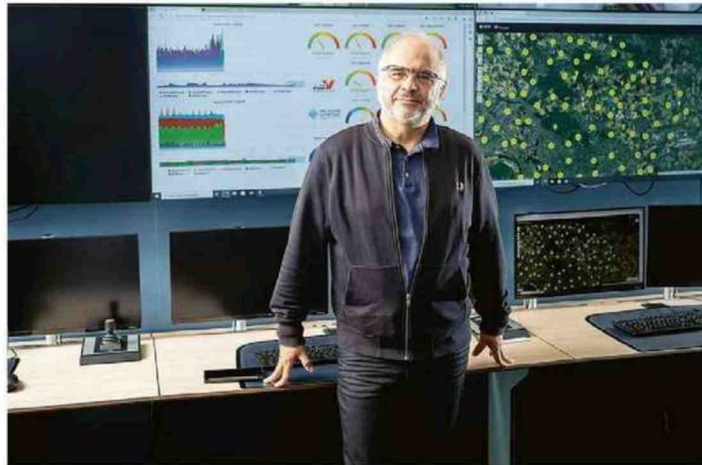
Qu'est-ce que le dispositif «TNE» a apporté au Val-d'Oise depuis trois ans?

Le TNE a ouvert un débat sur l'importance du numérique éducatif. Dorénavant, on sait qu'une politique du numérique pour l'éducation n'est pas une question d'équipement, mais de pédagogie. Aujourd'hui les enseignants sont demandeurs de solutions Edtech (« Educational Technology », les technologies de l'éducation et de la formation, ndlr), alors qu'avant, ils se focalisaient sur les équipements, en estimant que la pédagogie restait de leur ressort. L'ensemble des parties sont désormais intégrées.

Qu'est-ce qui a facilité cette acculturation?

TNE Val-d'Oise n'aurait pas été un succès si on n'avait pas fédéré auparavant les acteurs territoriaux avec le développement de l'espace numérique de travail (ENT) dans les écoles. Avant le Covid, la moitié des écoles avaient souscrit à l'ENT. Après le Covid, et grâce à TNE, c'est l'ensemble des écoles qui sont connectées, avec un taux d'utilisation supérieur à 60%.

Même si l'Education nationale a d'abord livré des tablettes sèches dans le cadre de TNE, très vite le rectorat s'est appuyé sur Val-d'Oise Numérique pour installer un outil de filtrage centralisé. Nous avons été un facilitateur pour les communes qui essayaient de déployer ces équipements. Nous n'aurions pas pu signer d'accord avec Apple Europe pour installer un outil de gestion de flotte sur les iPad distribués, sans l'effet massif du TNE.



F. KLEBANCZYNSKI/LA GAZETTE

DATES CLÉS

Octobre 2021
L'extension à dix nouveaux départements de l'expérimentation TNE est annoncée.

Septembre 2020
L'expérimentation des TNE, un « démonstrateur national » doté de 27,3 millions d'euros via le Programme d'investissements d'avenir, est lancée.

Juillet 2020
L'Aisne et le Val-d'Oise sont désignés « territoires numériques éducatifs » (TNE).

Quels investissements cela a-t-il demandé à votre syndicat?

L'Etat a mis 27 millions d'euros sur la table pour le TNE du Val-d'Oise et de l'Aisne. Nous avons ajouté 1 million afin de financer l'ENT, compléter les projets et enrichir les contenus numériques avec des ressources Edtech. Réseau Canopé (opérateur du ministère, ndlr) a adhéré à Val-d'Oise Numérique, ce qui nous permet d'acheter des ressources directement aux start-up et de les référencer dans le catalogue, ce qui incite les maires à investir. Grâce à TNE, ce million d'euros a eu un réel effet de levier.

L'Etat a prolongé le TNE d'un an pour l'Aisne et le Val-d'Oise. Que se passera-t-il dans un an?

Le matériel, acheté par l'Etat, n'est plus sous garantie. La question de son maintien en condition opérationnelle et de son renouvellement se pose. L'idéal serait une garantie étendue qui couvre son obsolescence. Peut-être y aura-t-il une petite enveloppe pour acheter deux ans de garantie en plus? Nous avons déjà obtenu le prolongement du TNE d'un an. Cela règle le problème pour la moitié du temps restant, puisque ce genre d'équipement a une durée de vie de cinq ans. Nous verrons l'année prochaine, mais nous accompagnerons certainement les communes. ●

(*): Qui regroupe le département et les dix EPCI du territoire (1,25 million d'hab.). Lire aussi « La Gazette » du 28 août, p. 32-37.

Propos recueillis par Michèle Foin

